



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
17, Ilot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : http://40.snuipp.fr/40

Dispensé de timbrage

DAX CTC

Ouvertures 40

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE 

Déposé le 26 octobre 2007

SNUIPP des Landes

Bimestriel

n° 92
mars 2008

Sommaire

Editorial	p 1
Actions syndicales: audience à l'IA	p 2
AVS EVS : agenda chargé	p 2
Paritarisme, carte scolaire	p 3
Métier, carrière : Formation Continue.	p 3
Métier, carrière : Journée d'info syndicale.	p 3
Métier, carrière : Mouvement des personnels.	p 3
Actualité syndicale: stage SEGPA EREA	p 3
Basic instit :	p 4
Cahier central : Dossier nouveaux programmes	

EDITO : Une paire de deux

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

Le poker est un jeu en vogue : émissions de télé, sites Internet, livres spécialisés célèbrent de nouveaux héros modernes, imperturbables derrière leurs ray-ban, qui rivalisent dans l'esbroufe et l'intox.

Dans le sillage de notre président bling-bling, la mode du poker semble malheureusement gagner le ministre de l'éducation nationale qui, en dépit d'une "donne" catastrophique, avance à grand coup de bluff dans l'opinion publique.

Ce sont les carrières des enseignants qu'on déclare revaloriser alors que le retard sur l'inflation n'a jamais été compensé, l'aide aux élèves en difficulté qu'on compte mettre en place avec moins de postes et moins d'heures, les programmes qu'on "simplifie" en ajoutant des contenus et des horaires d'enseignement (langues, histoire de l'art, EPS), les "stages" pendant les vacances qu'on finance miraculeusement alors que les caisses sont soi-disant vides.



Pour le SNUipp, il est temps de quitter la table de jeux et de réfléchir en compagnie de la profession à de vraies solutions pour l'école.

Elles passeront nécessairement par une digne considération de la nation pour ses enseignants et son école ainsi que par une action éducative en direction de tous les élèves qui tiennent compte de la réalité du terrain et des apports de la recherche pédagogique.

Ce sont les cartes que nous abattons avec l'ensemble des personnels dans les mois à venir.

Dossier nouveaux programmes



SUR L'AGENDA :

- 13 mars : CAPD Stages ASH, barèmes permutations.
- 3 avril : CTPD carte scolaire 1er et 2nd degré
- 4 avril : CDEN carte scolaire 1er et 2nd degré
- 15 avril : Stage académique SEGPA - EREA
- 7 mai : Journée d'info syndicale à Mont de Marsan

ACTIONS SYNDICALES

Le SNUipp reçu en audience par Mme l'Inspectrice d'Académie.

L'inspectrice d'académie a reçu le vendredi 22 février une délégation du SNUipp. Une rencontre qui s'est déroulée dans un climat de clarté et de sérénité en présence de Mme la secrétaire générale, Mme le directrice des ressources humaines, Mme Roumegoux chargée de communication ainsi que deux IEN : M Weber, *Inspecteur de l'Éducation nationale adjoint* et M. Petit chargé de l'ASH.

Le SNUipp, à l'occasion de la prise de fonctions de l'inspectrice d'académie souhaitait en effet lui préciser sa conception de l'action syndicale et du rôle des élus du personnel mais aussi avoir un échange sur la situation particulière de notre département.

Nous avons, en préambule, insisté sur le caractère exceptionnel de cette demande d'audience, notre lieu privilégié de représentation des personnels et de relations avec l'administration restant les instances paritaires.

Après avoir rappelé que le SNUipp est le syndicat majoritaire (élu avec 45 % des suffrages de la profession, lors des dernières élections) Philippe Miquel (Secrétaire départemental) a souligné **les principes qui fondent l'action du SNUipp en matière de paritarisme : l'attachement à la défense de l'ensemble des personnels, dans la transparence et le respect de l'équité.**

Transparence et équité sur les moyens donnés aux écoles (ouvertures, fermetures...) et sur le déroulement des carrières et le mouvement des personnels (barèmes, appels à candidatures, critères...).

Mme l'inspectrice a répondu en évoquant *"son attachement à ces principes qui permettent de comprendre les tenants et aboutissants des décisions, une confiance réciproque dans un climat de loyauté à respecter. L'objectif étant l'éducation des élèves et la réussite de tous"*.

Concernant le paritarisme, les représentants du SNUipp ont réaffirmé leur souhait de faire siéger les suppléants dans les instances dans un but de formation et de transmission. *"Le remplacement des élus se fera s'il est possible mais il semble que l'équilibre puisse*

continuer entre les élus en situation de détachement et ceux chargés de classe le jour des instances. Les instances paritaires se tiendront prioritairement le jeudi, cette date fixe doit permettre à chacun de s'organiser."

Le SNUipp a renouvelé son attachement à l'exercice du droit syndical et souhaite donc pouvoir continuer à organiser des stages syndicaux et des Journées d'information syndicale sans que les collègues n'aient à subir de pression de l'administration pour "garder les écoles ouvertes".

Sur la carte scolaire, les représentants du SNUipp ont rappelé la situation du département en déficit de postes depuis de trop nombreuses années.

Ils ont fait noter à Mme l'Inspectrice d'Académie que la spécificité du département est un désavantage sur le plan de l'organisation de la carte scolaire et de la mobilisation des moyens : 70% des écoles ont moins de 4 classes, et il y a dans le département plus de 60 RPI. Cette situation induit de nombreuses classes à cours multiples et une souplesse réduite pour la répartition des effectifs.

Les dernières dotations n'ont pas suffi à combler le retard du département, elles couvrent à peine l'augmentation du nombre d'élèves.

Le remplacement, la formation continue des maîtres, l'école maternelle, le nombre de postes "sans élèves" (RASED, CPAIEN, MAI...) sont les victimes de cette situation.

L'accueil des moins de 3 ans, en chute libre, n'est plus une possibilité concrète pour les familles landaises.

En réponse, L'IA a avancé que les Landes avec 82% d'enseignants devant les élèves était le département le mieux placé dans l'académie. Pour

nous ce chiffre est plutôt un indicateur défavorable qui montre l'insuffisance du remplacement et de l'aide pédagogique. Elle souhaite améliorer ce taux mais aussi permettre un meilleur accompagnement des maîtres, et veut trouver la solution pour améliorer le remplacement et le taux d'encadrement si possible.

Les représentants du SNUipp ont également interrogé l'IA sur sa volonté de bouger les seuils d'ouvertures ou de fermeture. La réponse est clairement au statu quo. La carte scolaire prochaine sera faite sur des bases identiques à l'an dernier (25 élèves en élémentaire et 28 en maternelle). Cela passera forcément par quelques fermetures. Les ouvertures ne se feront que si les locaux le permettent. L'IA précise que le centre pénitentiaire nécessitera 7 postes mais qu'elle fait en sorte qu'ils ne soient pas pris sur la dotation actuelle.

Concernant les personnels des RASED, *"pour 2008, il n'y a aucun changement ni sur les missions ni sur les conditions d'exercer."*

Au cours de cet entretien, les représentants du personnel ont fait part des différentes inquiétudes de la profession notamment au regard des réformes prévues par Xavier Darcos et des conditions de leur mise en oeuvre.

Mme l'Inspectrice d'Académie souhaite que les enseignants ne soient pas inquiets et demande aux représentants de la profession de transmettre ce message.

En réponse, le SNUipp a conclu en exprimant sa volonté et sa détermination à agir avec les personnels pour la défense et la promotion d'une école qui permette réellement la réussite de tous les élèves.

Jean-Louis Saubion

AVS EVS

Une rencontre intersyndicale aura lieu le lundi 17 mars pour établir un projet de défense commun pour les personnels précaires dans l'Education Nationale dans les Landes.

Agenda chargé

Le 12 mars aura lieu à Paris, un rassemblement sur la précarité dans l'Education Nationale.

Au programme : Intervention de Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU : historique, contexte et formes de la précarité dans la Fon-

tion Publique. Témoignages rendant compte de la diversité de la précarité dans la FP. table ronde et débat : intervenants (Pierre Concialdi, chercheur à l'IREES ; une militante du SNUTEFI-FSU) : actualité de la précarité dans la FP (le droit, avancées, reculs,...) et au-delà.

Présentation du manifeste et des délégations auprès de différents groupes parlementaires et des différents ministères concernés par nos champs d'intervention.

Damien Delavoie

AVS : Une pétition nationale pour exiger enfin la création d'emplois statutaires pour mieux scolariser les enfants handicapés est en ligne sur notre site

PARITARISME

CARTE SCOLAIRE

Formulaire
carte scolaire
sur <http://40.snuipp.fr>

Carte scolaire.

Bien qu'elles aient été diffusées pour cause d'élections municipales, les décisions de carte scolaire sont en pleine préparation.

Un premier groupe de travail en présence des représentants du personnel est prévu le 18 mars. Le comité technique paritaire qui validera les décisions se tiendra le 3 avril, suivi d'un CDEN le 4 avril.

D'ici là, faites nous parvenir toutes les informations dont vous disposez concernant vos effectifs et la situation de votre école pour la rentrée 2008 par courrier, par mail ou en remplissant directement le formulaire en ligne sur notre site.

des renseignements que vous leur transmettez et de leur connaissance des dossiers représentants du SNUipp défendront les écoles menacées et demanderont les ouvertures nécessaires.

L'inspectrice d'académie a déclaré vouloir s'en tenir aux seuils d'ouverture en vigueur l'an dernier (cf. article ci-contre). Mais la mobilisation de tous les partenaires de l'école : parents, municipalités doit être recherchée pour créer un rapport de forces souvent indispensable.

ACTUALITE SYNDICALE

STAGE ACADÉMIQUE

Un stage pour les personnels enseignant dans les SEGPA et EREA

Le SNUipp des Landes organise un stage à destination des personnels exerçant dans les SEGPA et EREA de l'académie de Bordeaux (SNUipp, SNES, SNUEP, SNEP) ouvert à tous, syndiqués ou non syndiqués.

Mardi 15 avril de 9 heures 30 à 16 heures
Salle du temps libre à Saint Paul lès Dax (40)
ADAPTATION SCOLAIRE DANS LE SECOND DEGRE
QUELS ENJEUX POUR LES SEGPA et les EREA ?

En présence
d'Isabelle Sargeni-Chetaud,
Membre de l'équipe nationale du SNUipp en
charge du dossier des SEGPA et des EREA

Attention demande d'autorisation d'absence à adresser **avant le 15 mars**

Modèle en ligne sur le site du SNUipp (<http://40.snuipp.fr>)

Merci de confirmer votre participation au SNUipp 40 par mail : snu40@snuipp.fr Ou par téléphone : 05 58 91 07 64

JOURNÉE D'INFO SYNDICALE

En présence
Gilles Moindrot
Secrétaire National du
SNUipp

7 mai Mont de Marsan : info syndicale du SNUipp 40

La journée d'information syndicale du SNUipp 40 aura lieu le mercredi 7 mai de 9 h 30 à 16 heures à l'auberge syndiqués. Le programme Rappelons que la participation à cette journée est un droit ouvert à tous les personnels syndiqués et non syndiqués. Le programme complet et les modalités de participation à cette journée dans le prochain numéro d'*Ouvertures 40*.

METIER CARRIERE

MOUVEMENT DU PERSONNEL

calendrier, réunions

Les opérations du mouvement du personnel sont en cours, la circulaire et le cahier des postes vacants ou susceptibles d'être vacants seront publiés le 10 avril. Le serveur de l'académie prendra en compte les

vœux des candidats jusqu'au 24 avril. Conscient de l'importance de ce moment qui conditionne l'obtention d'un nouveau poste, le SNUipp mettra tous ses moyens à disposition pour vous informer et vous aider : journal spécial, permanences téléphoniques et site Internet. Vous pourrez rencontrer directement les élus du personnel et leur poser toute question utile au moment de faire vos vœux grâce aux **réunions spéciales mouvement**.

- **Vendredi 11 avril 17h 30 IUFM Mont de Marsan**
- **Lundi 13 avril 17 h 30 : Mont de Marsan école élémentaire des arènes**
- **Lundi 13 avril 17h 30 : Parentis école maternelle**
- **Lundi 13 avril 17h 30 : Saint-Sever maternelle**
- **Mardi 15 avril 17h 30 : Montfort en Chalosse école primaire**
- **Mardi 15 avril 17h 30 : Saint Vincent de Tyrosse école élémentaire**
- **Jeudi 17 avril 17h 30 : Saint Paul lès Dax local du SNUipp**

BASIC INSTIT

Dans cette rubrique d'expression libre : billets d'humeur, réactions, positions, par rapport au métier

Nous attendons vos contributions...

Marche aujourd'hui, marche demain, celui qui marche n'a pas besoin de chemin.

"Ne laissez personne au bord du chemin !"

Isabelle Miremont

Vous avez sans doute comme moi remarqué cette formule apparue dans les textes officiels au temps du ministre de Robien : **ne laisser personne au bord du chemin.**

Cette formule figurait même dans les tableaux qui nous permettait de cadrer la rédaction de nos projets d'école en 2006.

Au début elle me faisait beaucoup rire, cette petite consigne métaphorique. Plus j'y pense, plus je réalise qu'elle fait partie d'un ensemble de discours enjôleurs dont on goûte chaque jour le délicieux poison distillé par les pro. de la com.

Car enfin, qu'est-ce qu'elle venait foutre cette phrase dans les textes officiels censés orienter nos missions éducatives et pédagogiques ?

Ne laisser personne au bord du chemin .

Il y a d'abord cette injonction négative : « **ne laisser personne** » qui ressemble fort aux mises en garde faites aux enfants : ne touche pas à la prise, ne renifle pas, ne laisse pas tes jouets sur la table... En général la forme négative est employée pour

s'opposer à un fait réalisé : il renifle ou il a laissé ses jouets sur la table ; ou pour prévenir une intention : il allait toucher à la prise. **Ne laisser personne au bord du chemin** sous entend, en l'occurrence, soit qu'on l'a déjà fait, soit qu'on allait le faire. Laisser quelqu'un au bord du chemin : faut pas. Maintenant, on le sait, on est prévenu : c'est pas bien ou c'est dangereux ! Alors il faut arrêter tout de suite d'en laisser au bord.

Ne laisser personne au bord du chemin.

Au bord du chemin... voyons que laisse-t-on au bord d'un chemin ... des poubelles ? des petits chiens indésirables ? Le bord du chemin : c'est trop près de « l'opprobre du ruisseau », ça ruisselle et ça coule dans les égouts... idée de déchets.

Mais alors, il vaudrait mieux plutôt en laisser au **milieu** du chemin ? Là, ça dépend de ce qui vous arrive par derrière : sur la route il vaut mieux être au bord que rester au milieu. Sur les chemins aussi d'ailleurs, avec l'agriculture moderne : les tracteurs, les 4x4... Bon alors il vaut mieux quand même rester au bord : on peut avancer

quand même ou bien on peut couper à travers champ ou prendre une autre route...

Oui mais...non : ne laisser personne au bord **du** chemin. Ça veut dire qu'il n'y a **qu'un seul** chemin. C'est là que la formule atteint son paroxysme sinistre. Au cas où l'idée qu'il nous fallait faire avancer le troupeau sans le laisser s'égarer des les bordures n'aurait pas été assez violente, nous voilà fixés sur d'éventuelles alternatives : il n'y en a pas. Un seul chemin ! Et pour celui qui est passé à travers champ : perte ?

Prise dans cette marche forcée en avant, il me vient des envies de m'arrêter et de rester avec ceux qui sont au bord du chemin. Pour regarder ceux qui passent, pour voir un peu d'où ils viennent et pour voir aussi vers où ils vont. Et puis aussi pour aller voir à travers champ, fabriquer des chemins nouveaux, en trouver d'autres. Je ne peux me résigner à l'idée d'une seule voie. Surtout si elle est toute tracée.

Et j'espère pour nos enfants qu'ils auront eux aussi l'idée qu'on peut suivre toutes les pistes possibles.



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6, rue de la Tuilerie
BP 23107 - 31130 BALMA

Tél. : 05 62 27 59 10

E-mail : 02290@cmm.credmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

Crédit Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE